

Manuel de guide pratique sur le journalisme d'investigation

Avant-propos

Ce manuel n'a pas la prétention de traiter le sujet du journalisme d'investigation dans toutes ses dimensions académiques, professionnelles et sociétales. Il est issu de la demande du PLADDICC de consigner dans un document l'essentiel des techniques d'enquête dispensées à la fois aux étudiants en troisième année de licence en communication médiatique de l'Université d'Antananarivo, et aux quelques journalistes professionnels qui en ont fait expressément la demande dans le courant du mois de décembre 2008.

Ce guide s'adresse aux journalistes qui sont tentés par l'aventure du journalisme d'investigation, un genre assez difficile à entreprendre car il doit faire face à de multiples contraintes à la fois interne et externe. Cependant il est de plus en plus sollicité au regard du contexte politique qui requiert l'instauration d'une gouvernance démocratique et responsable. Il est en effet de notoriété que les organismes publics ou parapublics cherchent à maintenir secrètes les décisions touchant l'intérêt général, et que les responsables publics, en tant qu'obligataires, ne sont pas conscients de leur « redevabilité » envers le public.

Il faut préciser le contexte dans lequel le séminaire sur le journalisme d'investigation a été réalisé. Le projet d'un renforcement des capacités des journalistes en journalisme d'investigation a été conçu dans le cadre d'un renforcement de la lutte contre la corruption. Parallèlement des agents du Bianco ont fourni aux mêmes journalistes des connaissances sur leur domaine d'activité. Cette précision devrait expliquer l'orientation du contenu de ce manuel qui suppose que l'Administration publique dans son ensemble est l'objet des enquêtes que devraient mener les journalistes.

Ce manuel met en exergue le classique travail de recherche en matière d'investigation journalistique. Il s'articule autour de cinq modules :

- Historique, définition et champs d'application du journalisme d'investigation ;
- Le processus et technique d'investigation ;
- Les techniques rédactionnelles ;
- Les problèmes liés à l'éthique, à la déontologie et aux contraintes ;
- Quelques réflexions sur le journalisme d'investigation et la gouvernance démocratique : opportunités et défis.

Partie I : Historique, définition et champs d'application du Journalisme d'investigation

Historique

Le journalisme d'investigation est un genre peu pratiqué à Madagascar. De par son histoire qui remonte à « Teny soa analana andro » en 1866, la presse malgache a été longtemps marquée par l'expression des opinions par rapport à l'actualité politique, notamment à la lutte contre les formes d'oppression et d'exploitation exercées par le pouvoir colonial. La censure systématique de la presse d'une part, et le monopole étatique de l'audiovisuel d'autre part, pendant la colonisation et durant la première et la deuxième république, n'ont pas permis l'éclosion d'un journalisme d'enquête dans notre pays. C'est pourquoi nous allons emprunter l'expérience de la presse occidentale pour illustrer cette partie historique du journalisme d'investigation.

1.- La naissance du journalisme

A la fin du Moyen Age l'information a pris la forme de chansons et d'histoires colportées par des ménestrels ;

Le journalisme moderne est apparu au début du XVII^{ème} siècle : issu de la conversation dans des lieux publics (café en Angleterre, les pubs ou publick houses aux USA). Les propriétaires des bars consignaient les récits des voyageurs de passage dans ces lieux dans des registres mis à leur disposition.

En Angleterre chaque café était spécialisé dans un type particulier d'information.

Les premiers journaux ont vu le jour en 1609 quand d'audacieux imprimeurs ont consigné noir sur blanc les récits consignés dans les registres de café.

2.- Caton et le droit de dire la vérité

Au début du XVIII^{ème} siècle les imprimeurs journalistes formulèrent les prémisses d'une théorie portant sur la liberté d'expression et la liberté de presse. En 1720 deux éditeurs de presse londoniens sous le nom de « Caton » avancèrent l'idée que le fait d'avoir dit la vérité pourrait être un élément de défense contre l'accusation de diffamation. A cette époque en Angleterre toute critique à l'égard du gouvernement constituait un délit.

Les idées de Caton eurent un grand écho dans les colonies américaines où la grogne contre la couronne anglaise allait croissante. Quand en 1735, un imprimeur du nom de John Peter Zenger fut traduit devant les tribunaux pour avoir critiqué le gouverneur royal de New York, il utilisa pour sa défense les arguments de Caton. Le jury acquitta Zenger au nom du droit de connaître la vérité. Au cours des deux siècles qui suivirent, l'idée que la presse constituait un rempart pour la défense de la liberté s'enracina dans le droit politique américain.

Il faut mentionner la contribution du journaliste américain Joseph, journaliste du Sun, dans la promotion de l'exercice de la citoyenneté. Il a créé en 1913 au New York World « un bureau de l'exactitude et du fair play »

3.- La naissance du journalisme d'investigation

En 1964 le prix Pulitzer fut attribué au Philadelphia Bulletin qui avait révélé que la police de la ville était impliquée dans l'organisation d'une loterie clandestine. Cette révélation était le signal de ce qui allait devenir une nouvelle vague de dénonciation de la corruption de la police dans les villes américaines.

Le New York Times a publié en 1971 les documents secrets du gouvernement connus sous le nom « dossiers du Pentagone ». Selon ce document, la situation au Vietnam tournait à la catastrophe, contrairement à ce qui avait été annoncé lors d'une conférence de presse de

Robert Mc Namara à son départ de Saigon. L'affaire a été portée devant la Cour Suprême et celle-ci a confirmé le droit de publier ce document.

En 1972, les journalistes Bob Woodward et Carl Bernstein déclenchèrent l'affaire du Watergate sous l'administration Nixon. Le journalisme d'investigation a soudainement connu célébrité et prestige et redessiné l'image de la profession. CBS News lança sa propre émission consacrée au journalisme d'investigation « 60 Minutes » qui allait rencontrer le plus grand succès dans ce domaine.

Toutes les grandes chaînes de télévision en Europe y compris en France ont suivi la tendance avec des émissions et des dossiers magazines : Envoyés Spécial, Secrets d'Actualité, Zone Interdite...

4.- L'influence des nouvelles technologies

Aujourd'hui, la technologie avec par exemple Internet et Nexis permettent aux journalistes d'accéder sans la moindre peine à la relation des événements et aux citations sans se livrer à un travail personnel d'investigation. Les journaux puisent aux mêmes sources. Il appartient donc aux journalistes de creuser et de chercher ce qui se cache derrière.

Définition

Il est inutile de soulever une problématique des concepts de journalisme et d'investigation, une question que nous laissons aux préoccupations des linguistes et des enseignants. La définition que nous proposerions relève d'un objectif purement pragmatique, au vu de son histoire dans les pays occidentaux, et par rapport à ce que les organismes de la Société Civile comme la PLADDICC souhaitent que les journalistes malgaches le fassent. Son fondement repose sur un seul mot : la recherche de la VERITE.

Le journalisme d'investigation peut ainsi être défini comme étant un genre journalistique caractérisé par la durée de travail sur un même sujet, des recherches approfondies, la consultation de plusieurs sources, de plusieurs spécialistes du sujet et de témoins et dont la finalité est la découverte de la vérité sur des faits inédits.

Sa mise en œuvre implique une indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques ou économiques, et une résistance à la tentation d'audimat ou à la course à l'exclusivité.

Les différentes formes

La forme classique ou traditionnelle du journalisme est celle qui est l'œuvre entière de journalistes professionnels sur les supports papiers (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, trimestriels) supports audio (Radio), et video (Télévision). Grâce au développement d'Internet, d'autres formes sont apparues.

Autres formes ou variantes de journalisme d'investigation :

- Le journalisme distribué : il invite les lecteurs à rédiger des sujets et à les soumettre à la Rédaction. C'est ce que font par exemple Readers Edition, Ohmynews et France Agora Vox.
- Le journalisme « open source » appelé encore journalisme participatif : il consiste à dire par avance à ses lecteurs sur quels sujets on enquête pour les engager à témoigner, à donner des informations vécues, ou seulement des pistes.

Il reste à trouver la manière de motiver l'expert ou le journaliste qui va coordonner l'enquête dans cette nouvelle forme de journalisme d'investigation. Il reste également à résoudre le problème de fiabilité des informations livrées.

- Les sites spécialisés ;

- Les bases de données ;
- Les wikis : un système de gestion de contenus de site web rendant ses pages librement modifiables par tous les visiteurs autorisés.
- Les blogs : un site web constitué par la réunion de billets agglomérés au fil du temps. Chaque billet appelé aussi note ou article est à l'image d'un journal de bord intime. Chaque lecteur peut y apporter des commentaires.
Le web offre ainsi l'opportunité de dégager des sujets et des angles de traitement originaux à travers un travail de confrontation et de vérification de sources.

Champs d'application

Les champs d'application du journalisme d'investigation couvrent tous les domaines de l'activité humaine susceptible de générer des faits inédits : des faits ou des pratiques non conformes à la législation ou à la réglementation, des intérêts et/ou des avantages illégitimes ou illégaux que l'auteur cherche à tout prix à dissimuler ou à protéger aux yeux du public.

Les domaines les plus exposés par rapport à la curiosité de la presse sont les suivants sans que la liste soit exhaustive :

- La corruption sous toutes ses formes : d'ailleurs la présente initiative entre dans le cadre de la lutte contre la corruption. Les cibles les plus visées sont certaines pratiques de l'Administration et du service public en général.
- L'exploitation des enfants et des mineurs : les pratiques les plus ciblées sont l'exploitation sexuelle, le trafic de bébés et d'enfants, le travail des enfants, toute forme de violence à l'égard des enfants...
- Les trafics et les fraudes : importation et exportation illicites, trafic de devises étrangères, de pierres précieuses et de bois précieux, trafic de drogue et blanchiment d'argent sale. On peut y inclure d'autres infractions comme la concurrence déloyale, les fraudes électorales, la fabrication de fausses monnaies...

Tous ces domaines ont pour point commun l'argent qui se chiffre parfois en milliards d'Ariary. Les auteurs et leurs complices sont constitués parfois en de véritables réseaux de maffia ou en « establishment » à tel point qu'il est très risqué d'y mener une enquête. Nous verrons plus tard les différentes contraintes et opportunités qui s'offrent actuellement à Madagascar pour le journalisme d'investigation.

Ce qu'il faut retenir dans cette première partie se résume comme suit :

- I. Le journalisme d'investigation enquête sur des faits inédits comme la corruption que le ou les auteurs cherche à tout prix à cacher ou à protéger ;
- II. Il est né en Occident où la presse a acquis le droit de dire la vérité au nom du droit de savoir du public ;
- III. Les domaines d'enquête du JI sont généralement la corruption, l'exploitation et les trafics illicites générant parfois des milliards de notre ariary.

Comment procéder dans ce genre journalistique pour avoir le maximum de chances de réussite ? C'est l'objet de notre deuxième partie.

Partie II : Le processus et les techniques d'investigation en JI

Le processus

1^{ère} étape : Le processus commence par une information publiée dans la presse, parfois anodine, communiquée par une source de correspondant ou anonyme, à partir d'une dénonciation par téléphone ou par une lettre anonyme, et quelques fois à partir de causeries « off-the-record » faites par un officiel politique, économique ou diplomatique avec quelques membres bien choisis de la presse locale.

2^{ème} étape : Le reporter porte son sujet en conférence de rédaction pour faire l'objet d'une discussion et parfois d'un débat. Il s'agit de bien préciser le sujet et surtout ce qu'on cherche à découvrir, d'évaluer à la fois risques encourus pour les reporters chargés de l'enquête et pour l'organe de presse, et enfin de discuter des moyens à mettre en œuvre par rapport aux possibilités de la Rédaction.

On indique souvent que le journalisme d'investigation convient mieux aux hebdomadaires et aux mensuels plutôt qu'aux quotidiens, aux magazines et documentaires audiovisuels plutôt qu'aux journaux parlés ou télévisés, à cause justement des gros moyens dépensiers à mobiliser pour des résultats moins rentables en terme de profit.

3^{ème} étape : Une fois la décision d'enquêter acquise, il faut collecter le maximum de « matières mortes » c'est-à-dire d'informations documentaires sur le sujet de manière à s'assurer de la fiabilité de l'hypothèse d'enquête. En d'autres termes, il s'agit de conforter le soupçon qui pèse sur l'auteur de l'infraction.

Les techniques

L'on peut se demander s'il ne suffit pas de prendre tout simplement les méthodes ou les techniques d'investigation policières ou de recourir aux habituelles méthodes professionnelles du reporter. En quoi les techniques du JI en diffèrent ? Pour répondre à ces questions disons tout de suite qu'une enquête s'étale dans le temps et requiert des connaissances et des aptitudes particulières. Mais c'est vrai aussi que certaines méthodes s'apparentent à celles du policier.

1.- L'observation

L'observation figure en bonne place dans toute recherche et investigation. C'est une méthode commune à toute enquête, qu'elle soit scientifique, policière ou journalistique. L'observation est de deux sortes : participative et non participative

L'observation participative :

Elle consiste pour le reporter à observer le sujet ou l'objet d'enquête de l'intérieur. A cet effet l'éthique professionnelle du journalisme l'oblige à s'annoncer en tant que journaliste et à expliquer la raison de sa présence.

Les apprenants à la collecte : comment ça fonctionne ?

On peut fournir l'exemple d'une enquête sur la consommation de substances psychotropes par les jeunes du Lycée Jean Joseph Rabearivelo. Cette enquête a été réalisée par les étudiants en troisième année de licence la filière

communication, option communication médiatique du Département Interdisciplinaire de Formation Professionnelle de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université d'Antananarivo.

- a) Ils se sont annoncés aux responsables du Lycée.
- b) Ils ont ensuite observé pendant deux demi-journées successives les faits et gestes des lycéens. Auparavant ils ont pris la précaution de se documenter sur les comportements des lycéens à partir des articles de presse et des données collectées par le service ministériel chargé de la lutte contre l'usage de la drogue.
- c) Ils ont interviewé le surveillant général du lycée et recueilli les témoignages de certains lycéens

Les apprenants à la récolte : Qu'est ce qu'ils ont obtenu ?

- a) Certains lycéens ont l'habitude de fréquenter les épiceries du coin pour y consommer de l'alcool et se saouler. D'autres fument discrètement du chanvre.
- b) Les lycéens les plus exposés sont issus des familles aisées.
- c) L'âge des victimes se situe entre 15 et 18 ans.

L'observation non participative :

Elle consiste à observer discrètement le sujet ou l'objet d'enquête de l'extérieur. Le journaliste reporter agit en secret sans s'annoncer. Il observe les faits et gestes, écoute ce qui se dit aux alentours, et note toute anomalie, toute remarque susceptible d'être exploitée ultérieurement. L'on ne peut s'empêcher de comparer cette méthode avec celle de la police ou des agents de renseignements. Mais l'originalité des méthodes journalistiques réside dans l'usage de moyens d'enregistrement de plus en plus miniaturisés tels que le téléphone portable qui peut enregistrer des sons et des images très discrètement.

2.- Analyse de documents (techniques)

Le reporter enquêteur ne doit pas négliger l'analyse de documents surtout techniques même si, souvent trop techniques, ces documents sont difficiles à déchiffrer. Dans pareil cas le reporter doit recourir à l'explication d'un spécialiste en la matière. Ces documents peuvent prendre différentes formes : budget (d'un Etat, d'une collectivité, d'une entreprise), comptabilité, procédures d'appels d'offre et d'adjudication de marchés publics, comptes rendus d'audience d'un procès, procédures d'attribution de titres fonciers, procédures de dédouanement etc...

Il arrive que les journalistes reçoivent des lettres anonymes ou des témoignages confidentiels comportant des documents techniques à titre de preuves. Pour ne pas vexer certains organes de presse, ou pour préserver certaines susceptibilités, il est préférable de ne pas mentionner dans ce document des exemples d'enquête parus dans certains quotidiens de la capitale. Car des exemples il y en a eu, et certainement il y en aura d'autres

3.- Enquête journalistique originale

a) Fouille des archives

C'est le travail proprement journalistique de l'enquête puisqu'il s'agit de fouiller les archives pour éclairer les faits présents.

Illustration : Prenons l'exemple d'une banale inauguration d'une infrastructure quelconque (écoles, routes, ponts, barrages), à l'instar des établissements scolaires

construits sur financement du Fonds d'Intervention pour le Développement ou FID accordé par la Banque Mondiale. Nous savons le dénouement de cette affaire qui a impliqué le Directeur Général du FID.

Le réflexe du journaliste aurait pu commencer par sortir les archives sur la convention de financement, les cahiers de charge, les journaux de chantier, les procès-verbaux de réception technique etc...

On compare ensuite les contenus de ces différents documents avec les réalités sur le terrain ou à défaut avec les rapports finaux parvenus au Ministère de tutelle ou aux bailleurs de fonds. A condition bien sûr qu'ils jouent la transparence, mais cela est une autre histoire que nous verrons plus tard.

Une utilisation judicieuse des archives suppose que les archives soient bien tenues, c'est-à-dire qu'ils sont faciles à répertorier. Le catalogage des archives devrait suivre le profil d'utilisation des journalistes de la Rédaction qui doit compter uniquement sur ces propres ressources documentaires car les archives publiques des Ministères ne sont pas encore disponibles sur leurs sites web, a fortiori sur Internet.

b) Utilisation d'informateurs

Chaque reporter dispose d'un carnet d'adresse contenant les coordonnées des personnes ressources de référence, mais aussi celles des sources d'information ou informateurs. Ces informateurs peuvent opérer bénévolement ou le plus souvent sont rémunérés de différentes manières. Ils sont soit sollicités par le reporter pour enquêter à distance sur un sujet, soit emmenés à réagir par rapport à un fait inédit qu'il découvre. Il peut recourir aux méthodes précédemment citées.

Cette technique est abondamment utilisée par la police judiciaire et par les agents de renseignements. Mais le recours aux informateurs ne dispense pas le reporter de se déplacer pour voir sur place la réalité.

c) L'infiltration

On serait tenté d'inclure l'infiltration dans la catégorie de l'observation non participative. Seulement l'infiltration soulève un problème éthique auquel le journaliste ne peut pas se soustraire, et comporte des risques. Car l'infiltration s'apparente à de l'espionnage. Comme à Madagascar les journalistes sont plus ou moins connus des milieux politiques, administratifs et économiques, le recours à cette technique est peu probable au stade actuel de la profession. Au contraire comme ils sont connus, ils sont perméables à la corruption et à la manipulation pour différentes raisons dont le pouvoir d'achat n'est pas la moindre.

d) L'interprétation

Il s'agit ici d'examiner et d'analyser en profondeur une idée ou un enchaînement de faits. Les journalistes expérimentés possèdent ce qu'on appelle « un flair », au sens noble du terme. Son flair le conduit à subodorer une anomalie, quelque chose que l'on veut cacher. Il tient à son idée et décide d'aller jusqu'au bout de sa recherche afin de vérifier son hypothèse, et de découvrir ainsi la vérité.

Parfois les faits sont apparemment sans liens, mais à force d'analyser et persévérer, le journaliste parvient à déceler des liens qui peuvent servir à d'autres pistes de recherche. Des exemples sont bien fournis dans les grands reportages des émissions télévisuels phares sur les chaînes européennes ou françaises comme « zone interdite », « capital », « grand dossier », « envoyé spécial »...

e) L'enquête sur les enquêtes en cours

Est-ce que le journalisme et la police font bon ménage ? La réponse dépend de chaque pays. En tous les cas la collaboration est rarement directe autrement que dans les films. Mais au cours du séminaire sur le journalisme

d'investigation les fonctionnaires du BIANCO ont avoué que leurs enquêtes démarrent parfois à partir des informations parues dans la presse. La collaboration est donc indirecte.

Mais les journalistes peuvent aussi ouvrir une enquête à partir d'une enquête déjà ouverte par la police, à condition qu'ils en soient au courant et que le sujet les intéresse. L'objectif est bien sûr différent : la police cherche un coupable tandis que le journaliste cherche la vérité.

Dans le travail quotidien les services de la police constituent des sources d'informations officielles pour les journalistes. Ces derniers se servent des rapports ou des procès-verbaux de la police comme éléments d'enquête. Mais là il s'agit d'une affaire ou d'une enquête connue du public à la suite d'une infraction, d'un délit ou d'un crime. Mais s'agissant d'une enquête confidentielle qui démarre, il n'est pas certain que la police veuille accepter une enquête journalistique parallèle à la sienne.

Partie III : Les techniques rédactionnelles

La rédaction d'un article ou d'un papier d'investigation obéit à la traditionnelle règle de la pyramide inversée bien connue des journalistes professionnels. L'information principale en premier : répond aux 4 questions quoi ? Qui ? Où ? Quand ?

La construction pyramidale inversée

Le journaliste d'investigation doit penser tout de suite à mettre en premier la révélation de son enquête ou sa découverte. Dans l'exemple de l'enquête sur la consommation de substances psychotropes cette construction peut s'énoncer comme suit :

- Quoi ? consommation d'alcool et de chanvre ;
- Qui ? Les jeunes du lycée J.J. Rabearivelo de 15 à 18 ans issus de familles aisées ;
- Où ? Dans les épiceries aux environs du lycée ;
- Quand ? Pendant les intercours ou après les cours ;
- Pourquoi ? Pour s'amuser et passer le temps ;

Il est évident que la révélation est la réponse aux questions quoi et qui. Une révélation non pas pour les responsables du lycée mais pour le public de la capitale habitué à côtoyer ces jeunes et à les considérer autrement. Ce sont les éléments d'information que les journalistes ont coutume d'appeler « la matière vivante » car ils ont été recueillis sur le terrain. D'autres matières vivantes peuvent s'y ajouter comme le contenu de l'interview du surveillant général, ou la réaction des parents des victimes. Car ces jeunes sont parfois emmenés par leurs parents appelés d'urgence dans le cas de coma éthylique

Quant aux matières mortes c'est-à-dire le fruit de la recherche documentaire et archivistique, elles vont étoffer l'article pour situer le contexte, expliquer le phénomène, rappeler la réglementation en vigueur régissant les ventes d'alcool et le trafic de stupéfiants.

L'article peut se terminer sur l'interpellation des responsabilités, celles des parents, du Lycée, de la commune, de la CISCO, des media et de l'Etat dans la prévention, l'éducation et la répression de ce genre de fléau social.

Cette construction est valable quel que soit le support médiatique.

L'habillage

En presse écrite c'est l'ensemble du titre, accroche, intertitres, photos destinés à donner du relief et de la valeur à l'article. Dans l'audiovisuel c'est l'équilibre et la relance entre le passage des textes de commentaires, des interviews, les infographies.

L'angle de traitement

C'est le point de vue à partir duquel le rédacteur se place pour traiter une information ou tout au moins pour l'attaquer. Si nous revenons à l'exemple de la consommation de substances psychotropes, on peut relever les angles suivants :

- L'assainissement des abords des établissements scolaires ;
- Le trafic et la consommation de stupéfiants dans les milieux scolaires ;
- Les actions de prévention de délinquance en milieu scolaire ;
- L'attrait de la jeunesse des grandes villes aux substances psychotropes ;

Ce ne sont là que des exemples. Ce qu'il faut retenir c'est qu'on ne peut pas tout traiter dans un seul article. Il faut privilégier un angle au départ en pensant toujours à la vérité que le public attend.

Partie IV : Les problèmes liés à l'éthique, à la déontologie et aux contraintes

Le journalisme d'investigation avons-nous dit au départ est une pratique difficile et risquée. Les journalistes malgaches mettront encore du temps pour l'adopter.

Problèmes éthiques

Il soulève d'abord des problèmes éthiques à cause de la nature même de la profession de journaliste:

- Il est d'abord un citoyen : un statut qui lui permet de se positionner par rapport au régime en place ;
- Il est salarié d'une entreprise de presse : un statut qui l'empêche d'aller à l'encontre des intérêts de son patron ou de son entreprise ;
- Il est journaliste : il est donc normalement redevable devant son public car la confiance de son public est son principal défi ; mais il est également tributaire de la décision de sa Rédaction.

Problèmes déontologiques :

Il ne peut plagier les articles de son confrère, tout juste il peut démarrer son enquête à partir d'informations parues dans un autre media. Il doit obtenir ses informations d'une manière « honnête » et ne doit pas être guidé par une vengeance personnelle. Il ne doit pas avoir été soudoyé pour diligenter une enquête. Il doit être impartial vis-à-vis des intérêts politiques et économiques.

Contraintes et défis

Les contraintes sont multiples : Les contraintes peuvent venir d'abord du journaliste lui-même quand il n'arrive pas à vaincre sa peur devant les risques. Avec cette peur il risque d'escamoter l'enquête ou de verser dans l'autocensure pour ne pas heurter un baron, une autorité, ou pour ne pas déplaire l'une des parties incriminées. D'autre part les journalistes sont réputés pour être mal payés et sont donc une proie facile à la corruption.

Les contraintes peuvent venir de la Rédaction quand le Rédacteur en chef n'accepte pas la proposition d'enquête ou ne donne pas le temps et les moyens nécessaires.

Les contraintes sont parfois liées à l'environnement quand celui-ci est suffisamment « vicié » par les autorités politiques qui sont prêtes à tout pour avoir de leur côté les « grands journaux » de la ville. Alors il faut dominer la tentation de tomber dans l'escarcelle des tenants du pouvoir politique et économique.

Partie V : Quelques thèmes de réflexion

Les opportunités

Malgré les différentes contraintes et défis évoqués, il existe bel et bien des opportunités pour la promotion du journalisme d'investigation à Madagascar.

Il y a d'abord le contexte international, régional et national. Sur le plan international, les grandes puissances occidentales principaux bailleurs de fonds de Madagascar font de la bonne gouvernance, de la démocratie et du respect des droits de l'homme des critères d'attribution des aides multilatérales et bilatérales.

Sur le plan régional, l'adhésion de Madagascar aux différentes entités comme l'Union Africaine, la COMESA, la SADC et la COI constitue un atout dans la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance. A preuve le coup d'Etat militaire en Guinée Conakry a amené l'UA à suspendre l'adhésion de ce pays. Certains chefs d'Etat de la SADC ont fini par demander le retrait de Robert Mugabe au pouvoir au Zimbabwe.

Au plan national, la mise en place des organismes comme le BIANCO dont la mission est la lutte contre la corruption, et la présence à Madagascar de Transparency International peuvent qu'encourager la pratique du journalisme d'investigation.

Journalisme d'investigation et bonne gouvernance

Les media jouent un rôle important dans une société démocratique :

- D'abord un rôle d'information : informer les citoyens sur tout ce qui intéresse la vie en société ;
- *Un rôle de communication : servir de médiation entre les tenants du pouvoir à qui le peuple a délégué son pouvoir pour un temps et le peuple détenteur du pouvoir suprême. Sans ce support de médiation, il ne saurait y avoir d'échange et de dialogue entre les deux parties.
- Un rôle d'éducation : longtemps niée cette fonction des media est de plus en plus affirmée aujourd'hui, notamment dans les pays en développement. C'est ce qu'on appelle « communication for empowerment » ou une communication visant à une autonomisation des communautés en matière de développement.
- Un rôle d'observateur ou d'interpellateur : c'est le rôle de contre-pouvoir des media et d'éveil des citoyens.

Ces différentes fonctions sont exercées ensemble dans un même media qui doivent faire de l'information et de la communication le nerf de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Il y a donc lieu d'espérer pour une presse malgache s'engageant dans l'enquête ou l'investigation même si pour le moment les Administrations dans l'ensemble sont réticents à la pratique de ce genre journalistique. D'autres pays africains comme la Guinée, le Burkina Faso et bien d'autres s'y sont engagés.